

## Projet Pédagogique 2023 / 2024

### **Présentation de la structure :**

Accueil de loisirs municipal « Ecole Francisque Poulbot »

Rue Georges

76360 Barentin

02 35 91 26 28 (accueil de loisirs Poulbot)

02 35 92 44 77 (accueil de loisirs Ormeaux)

03 32 94 90 20 (mairie)

### **Le Public :**

L'accueil de loisirs « Francisque Poulbot » accueille des enfants âgés de 2ans ½ jusqu'à 4 ans scolarisés. Un enfant qui vient d'avoir 5 ans peut le fêter au sein de la structure (notamment lors des sessions de vacances), afin que ce dernier puisse terminer sa semaine avant de se rendre au centre de loisirs les Ormeaux.

Les enfants accueillis à l'accueil de loisirs viennent pour la plupart de Barentin et de la communauté de commune Caux-Austreberthe. Toutefois, une minorité des enfants accueillis sont domiciliés hors communauté de commune.

La capacité maximale d'accueil est de 25 enfants par jour.

### **Dates et horaires d'ouverture de la structure :**

Les enfants sont accueillis tous les mercredis durant l'année scolaire.

Lors des vacances scolaires, les enfants sont accueillis en semaine du lundi au vendredi. Il n'y a qu'aux vacances de Noël où la structure est fermée.

Tous les enfants sont accueillis directement à l'accueil de loisirs « Francisque Poulbot ». Les enfants peuvent être accueillis par un des membres de la direction mais également par les animateurs permanents de la structure.

En raison du plan vigipirate, les parents ne peuvent plus entrer à l'intérieur des locaux. L'accueil des enfants se fait donc à l'entrée de la structure. Une exception est bien

évidemment possible lorsque la séparation avec le parent est difficile pour l'enfant ou s'il s'agit de sa première fois au centre de loisirs.

Un service de garderie est mis à disposition des parents de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.

Hors garderie, les parents peuvent amener leurs enfants à partir de 8h30 et les récupérer au plus tard à 17h.

Les familles ont également la possibilité d'amener leur enfant plus tard dans la matinée. Nous leur demandons juste de nous prévenir par téléphone avant 9h15, afin que la présence de l'enfant puisse être comptabiliser lorsque nous transmettons les effectifs du jour à la cuisine centrale pour le repas du midi.

Ils ont également la possibilité de venir récupérer leur enfant plus tôt dans la journée. Nous leur demandons de nous le spécifier à l'arrivée de l'enfant, par soucis d'organisation (par exemple, ne pas faire partir l'enfant en salle de sport l'après-midi si ce dernier part à 14h).

Il est tout à fait possible aussi que l'enfant puisse s'absenter de la structure pour se rendre à un rendez-vous médical par exemple, et qu'il réintègre le centre de loisirs ensuite.

### **Les Tarifs :**

Le tarif de la journée est calculé en régie municipale selon les revenus des familles (quotient CAF).

Ce tarif comprend les activités, les sorties et pique-nique si besoin ainsi que les différents repas qui ont lieu dans la journée (petit déjeuner, repas et goûter).

Les tarifs du service de garderie sont des forfaits :

- « A la carte » : 1,50euros le matin et 2 euros le soir
- « Journalier » : 2,75 matin et / ou soir

En plus du forfait choisi, il convient d'y ajouter une cotisation annuelle (frais d'inscription au service de garderie) de 12 euros.

### **L'équipe :**

L'équipe est composée de :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 4 animateurs
- 5 personnels de service

## **La formation et le suivi des animateurs :**

Le suivi des animateurs a lieu quotidiennement grâce à la présence de l'équipe de direction sur le terrain et lors des réunions de préparation. Ces différents moments d'échanges permettent de verbaliser sur l'évolution du travail de chacun où sur d'éventuelles problématiques rencontrées sur le terrain. Ces échanges sont formateurs et ont pour but de faire avancer les animateurs dans leur parcours professionnel tout en respectant le projet pédagogique sur lequel nous avons travaillé.

Pour les mercredis de l'année scolaire, nous disposons de 2 réunions de préparation entre chaque période de vacances à vacances.

Pour les vacances scolaires en dehors de l'été, nous disposons de 3 réunions de préparation (1 pédagogique et 2 de préparation) qui ont lieu en général les 3 samedis qui précèdent le début des vacances.

Pour les vacances d'été, nous disposons d'une réunion pédagogique pour chaque mois et de 4 réunions de préparation pour chaque mois également.

La présence des animateurs composant l'équipe lors de ses différentes réunions est obligatoire afin que chacun puisse prendre part pleinement au projet pédagogique de la structure.

Lorsque nous accueillons des animateurs stagiaires, dans le cadre du suivi de stage, ces derniers disposent en plus, de 2 ou 3 entretiens permettant ainsi de reprendre les critères d'évaluation qui ont été établis par jeunesse et sport et par l'équipe de direction.

Ces différents moments d'échange et critères d'évaluation leur sont expliqués au cours des réunions de préparation.

Les éléments logistiques liés au bon fonctionnement de la structure tels que les transports, les réservations pour les sorties, la gestion des effectifs, la communication, la gestion du budget, le personnel de service, la gestion de la désinfection des locaux ou encore le suivi sanitaire sont des éléments qui sont organisés par la direction de la structure.

## **Le projet éducatif :**

Le projet éducatif de la ville met l'accent sur 4 points :

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Apprendre à bien vivre ensemble
- Respecter les besoins et le rythme de l'enfant
- Accompagner l'enfant vers plus d'autonomie

## **Les objectifs de direction :**

L'équipe de direction a défini 3 objectifs, qui vont traduire la mise en place « sur le terrain » du projet éducatif en définissant un « savoir-être » commun.

I / Mettre en place les conditions nécessaires pour que l'enfant soit en situation de sécurité permanente (physique, morale et affective).

A) Avoir un fonctionnement et des locaux conformes aux normes et aux lois.

- a) Respect de la réglementation DDCE (habilitations, diplômes, taux d'encadrement, fiches sanitaires...).
- b) Formation des agents et mise en place des procédures permettant de respecter les normes HACCP (hygiène sanitaire et traçabilité).

B) Apporter à l'équipe, les outils nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

- a) Temps de travail autour de la réglementation (DDCS, HACCP, INCENDIE, P.A.I, ...) qui a lieu généralement lors des réunions de préparation
- b) Point autour des soins à apporter aux enfants et des consignes pour la baignade.
- c) Communication sur les affichages mis en place au sein de la structure, les consignes de sécurité, les allergies, les comportements particuliers, les P.A.I. mis en place.
- d) Aménagement des lieux et matériel adaptés à l'âge et aux besoins des enfants.

II / Apprendre à bien vivre ensemble

A) Travail autour de : « Savoir communiquer » et mise en place d'outils adaptés à toutes les personnes fréquentant la structure

- a) Entre enfants  
Mise en place de jeux et activités permettant les échanges, apprendre à exprimer, apprendre à écouter les autres, à intervenir dans une conversation
- b) Entre animateurs  
Attitude professionnelle et constructive permettant des moments d'échanges sur les pratiques de chacun en équipe sans mise en difficulté des personnes.
- c) Enfants et animateurs  
Apprendre à écouter réellement la parole de chacun, prendre le temps de bien comprendre ce que chacun souhaite exprimer pour ensuite adopter une attitude et un discours adaptés.

d) Direction/enfants/animateurs

S'assurer du bien être de chacun, être disponible pour écouter, dire les choses au fur et à mesure pour améliorer les comportements de manière progressive.

Communication simple et efficace pour adopter un discours et une attitude juste aux yeux de tous. Mise en place d'outils (cahiers de liaison, affichages, ...).

e) Personnel de service

Communiquer de manière équivalente avec les agents pour que chacun soit informé de la même manière et puisse ainsi organiser et adapter ses pratiques. La réalisation de planning permet d'aller dans ce sens et de permettre à chacun de savoir ce qu'il doit faire dans la structure.

Permettre à chacun de trouver une place au sein de la structure

**B) Définir des règles /Gérer les conflits sous toutes leurs formes pour évoluer dans un climat serein et apaisé.**

f) Définition des divers types de conflits, mise en place d'un champ commun

g) Régler les conflits tout de suite de manière équivalente en permettant à chacun de s'exprimer, en associant chacun des protagonistes à la résolution du problème quel qu'il soit, en étant d'accord sur la manière de régler les problèmes rencontrés.

h) Définir la place de chacun

Savoir écouter sans avoir « d'à priori » sur la situation.

Prendre du recul face à la situation pour ne pas réagir de manière inappropriée.

Expliquer et connaître les différentes manières de régler les conflits.

Echanger avec l'équipe d'animation et de direction sur la situation lorsque cette dernière amène des difficultés.

### C) Partager et organiser les espaces de la structure

- a. Partager les espaces de manière équitable entre les différents groupes, mais également en fonction des besoins liés aux projets mis en place.  
Permettre que les espaces ne soient pas figés et faire en sorte qu'ils soient adaptables en permanence en fonction des besoins.
- b. Organiser les espaces en fonction des besoins, des centres d'intérêts des enfants, de leurs envies. Permettre aux enfants d'influencer et de modifier l'organisation, le thème et l'agencement de leurs espaces de vie et de jeu.

### D) Adapter les moments à vivre et les activités aux besoins des enfants en aménageant les salles et en variant les domaines d'activités proposés.

- a) Créer une ambiance agréable et adaptée aux enfants (musique, cadre, décoration, agencement des lieux, ...).  
Intégrer les enfants dans la mise en place de leur salle
- b) Proposer des activités de qualité adaptées aux publics :
  - Activités ayant du sens pour les enfants.
  - Activités et matériel préparé, aménagement et menée d'activité adaptés aux publics.
- c) Permettre aux enfants de jouer ensemble en organisant des moments fédérateurs
- d) Permettre aux enfants de s'isoler et d'être au calme grâce aux aménagements proposés.
- e) Proposer aux enfants de choisir entre différents domaines d'activités, coins à thèmes.

f) Permettre aux enfants de ne rien faire.

### III/ Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie.

A) Permettre à l'enfant de « faire seul » ou d'apprendre à « faire seul » et « ne pas faire à la place de ».

- a) Temps de travail autour des capacités des enfants en fonction de leur âge.
- b) Détailler et tester si besoin ses activités lors des réunions de préparation, afin de voir si elles sont conformes aux capacités des enfants, afin que ces derniers puissent être le plus possible acteur lors de l'activité.
- c) Créations d'outils favorisant l'autonomie pendant les activités (fiches techniques, feuille de route, affiches, points de rendez-vous, malles de pôles...).
- d) Matériel adapté à l'âge des enfants.
- e) Laisser le temps à l'enfant pour apprendre à faire seul sans mise en difficulté, prendre le temps avec lui.
- f) Associer les enfants à tous les moments de l'activité (préparation, menée, rangement, ...).
- g) Associer les enfants au fonctionnement et à la vie de de la structure (fiche de sortie, matériel, agencements, ...).

## B) Mettre en place des aménagements adaptés

- a. Permettre aux enfants d'être autonomes dans sa ou ses salle(s) en mettant le matériel à disposition avec une organisation permettant une responsabilisation des enfants, tout en garantissant leur sécurité.
- b. Permettre aux enfants d'accéder à l'autonomie pendant les différents temps de repas (petit déjeuner, déjeuner, goûter).
  - Apprendre à se servir et débarrasser son assiette seul
  - Choisir et aller chercher seul ce que l'on veut (à

l'aide d'un mini self mis sur des tables)

## C) Adopter une attitude adaptée aux besoins de chacun

- a. Proposer à l'enfant d'essayer de faire seul s'il le souhaite
- b. Accompagner l'enfant dans ce qu'il a envie de faire s'il ne souhaite pas le faire seul, prendre le temps
- c. Prendre le temps d'expliquer aux enfants les différents moments de la vie de la structure, ce qu'il s'y passe, notamment à l'aide de certains rituels.
- d. Prendre le temps de comprendre ce que souhaite réellement l'enfant ou ce qu'il a réellement compris, les difficultés qu'il rencontre, pourquoi il agit de cette façon
- e. Savoir modifier certains moments de vie où les activités au dernier moment en fonction des enfants et de leurs besoins à l'instant T.

D) Mise en place d'un cadre qui définit les droits et les devoirs de chacun.

- a. Explication de ce qui est permis et de ce qu'il ne l'est pas et pourquoi.
- b. Explication de ce qu'il se passe si l'on ne respecte pas les règles posées et expliquées ensemble.
- c. Travail sur la journée type avec les animateurs, repérer les moments clés et les attitudes à adopter.

**Les objectifs pédagogiques 2023/2024 :**

**Pour cette année 2023-2024, les objectifs sont les suivants :**

- 1- Favoriser de façon permanente le « Bien être » et la bienveillance auprès des enfants.
- 2- Permettre la mise en place de journée-événement tout au long de l'année.
- 3- Développer la pratique sportive au sein de la structure.

**1- Favoriser de façon permanente le « Bien être » et la bienveillance auprès des enfants.**

L'année 2022-2023 nous a permis de fournir un important travail sur l'immersion, la sensibilisation, la qualité et l'originalité de nos animations.

Si celui-ci a porté ses fruits, il nous est apparu qu'il ne fallait surtout pas négliger le côté relationnel de notre métier.

En effet, si nous considérons en maintenant une certaine vigilance, que ces objectifs sont atteints et ces éléments acquis, nous souhaitons surtout nous assurer que chaque enfant trouve en étant accueilli un espace de bien-être et de bienveillance.

Nous avons défini plusieurs aspects favorisant le « Bien être » des enfants.

Ainsi, à travers cet objectif, plusieurs points seront travaillés.

- La bienveillance permanente.
- L'accueil.
- La participation des enfants à la vie du groupe.
- La prise en compte de l'enfant dans son individualité.
- Des aménagements adaptés et adaptables.
- Un dynamisme et un échange permanent.

Une bonne prise en charge des enfants et leur permettre de passer de bons moments passe tout d'abord par un accueil de qualité.

Cela passe par la ponctualité, mais également par la mise en place d'aménagements agréables qui donneront aux enfants envie d'entrer dans la structure et les salles (jeux déjà installés, coins permanents aménagés...).

L'équipe encadrante est sensibilisée au phénomène de non-bienveillance.

Souvent involontaire, ce phénomène est parfois difficile à repérer.

Il s'agit d'attitudes, d'habitude, de mauvais réflexes qui peuvent mettre mal à l'aise et en difficulté les enfants voire les blesser.

Cela peut venir d'un surnom peu apprécié, d'une mauvaise organisation, d'un manque d'écoute...

Afin de faciliter cette prise en charge et d'assurer sa qualité, nous avons décidé cette année d'être extrêmement vigilant sur les aspects suivants :

- Ecoute (écouter et ne pas seulement entendre...Prendre le temps)

- Echanges (La structure doit être en espace d'échanges permanent. Une attention particulière sera portée aux temps de repas et d'accueil.
  
- Respect du rythme de chacun (Prise ne compte de l'enfant au sein d'un groupe mais également dans son individualité).
  
- Cadre (Nécessité de gérer les conflits dans l'écoute, l'explication, sans à priori et dans la bienveillance).
  
- Attitude positive, enthousiasme et bonne humeur (L'accueil de loisirs est un espace de loisirs. De ce fait, ces éléments sont indispensables et doivent être permanents).
  
- Valorisation (L'enfant doit être valorisé de toutes les façons possibles. Par ses productions, une écoute, une conversation, un accueil...
  
- Ne pas tomber dans la facilité (les animateurs devront toujours de poser la question « Où suis-je le plus utile ? ». Cela permettra notamment d'être attentif aux enfants plus solitaires ou seuls, à ceux qui pourront jouer en autonomie, à la manière de gérer les conflits au sein du groupe).
  
- Le rôle de l'animateur (Un animateur anime, il ne surveille pas. Sa vigilance et sa bienveillance auprès des enfants se font par les échanges permanents qu'il a avec eux, les animations qu'il leur propose, le langage adapté qu'il leur tient, l'écoute et le cadre qu'il leur apporte).

A travers ces éléments nous considérons que les activités mises en place n'est qu'un moyen et pas une fin en soi...

Notre mission est avant tout d'assurer que les enfant accueillis puissent l'être dans ce contexte.

Il a donc été établi qu'un enfant présent au sein de la structure retrouvera à chaque instant ces éléments en face de lu

## **2- Permettre la mise en place de journée-événement tout au long de l'année.**

Dans la continuité de ce qui a été proposé ces derniers mois, l'objectif sera de proposer sur l'ensemble des périodes d'accueil des journées dites « événement ».

Nous avons décidé de mettre en place à chaque période de vacances scolaires au moins une journée spéciale.

De plus, certains mercredis sur le temps périscolaires feront également l'objet d'événements.

Ces journées seront définies en équipes : dates, thèmes, durée...

Des temps de préparations spécifiques pourront être mis en place.

L'équipe d'animation pourra notamment donc en place des animations réunissant plusieurs, voir l'ensemble des groupes.

A travers ces journées, nous souhaitons permettre aux enfants de s'investir dans des projets, être valorisés, être immergés dans une animation de plus grande envergure...

Cependant, il ne s'agira pas de ne proposer uniquement cette journée à thème le jour J.

En effet, à l'image des propositions de sorties, les enfants auront les choix avec d'autres activités et animations.

Il nous paraît important (toujours dans le même esprit de bienveillance) de toujours favoriser le choix des enfants qui pourront notamment ne pas choisir les activités proposées, voire en proposer eux-mêmes. Ceci en tout temps.

Le thème de la journée pourrait tout simplement ne pas intéresser certains.

### **3- Développer la pratique sportive au sein de la structure.**

L'objectif est de « s'appuyer » sur l'opportunité donnée par les prochains Jeux Olympiques de Paris afin de donner une importance aux animations et projets sportifs.

Si ces derniers sont déjà présents au sein de la structure, les jeux « extérieurs » sont ces derniers mois davantage demandés et mis en place.

Nous souhaitons favoriser la pratique sportive (limitée un cadre de découverte et d'initiation) en développant nos animations, en augmentant leur qualité et en renouvelant nos propositions.

Ainsi, nous nous appuyerons sur les connaissances spécifiques de certains membres de l'équipe diplômés, nous solliciterons les associations.

L'essentiel du travail restera cependant de proposer un contenu de meilleure qualité lors de nos animations sportives. Il s'agira notamment de ne pas uniquement « donner un ballon pour faire un match... ». Des ateliers seront mis en place, des projets construits (olympiades, tournois...) seront proposés.

L'équipe sera accompagnée afin de pouvoir proposer des pratiques nouvelles ou moins connues.

Ces propositions pourront se dérouler sur un temps d'activité, une journée, plusieurs jours...

Les temps plus « informels » seront également utilisés.

Ainsi, il pourrait être mis en place à l'accueil le matin des temps de réveil sportif, des petits ateliers plus calmes (pétanque, tir à l'arc...)

Nous souhaitons également proposer ce que nous appellerons « Les Défis 2024 »

L'objectif est de proposer aux enfants de relever des défis ensemble.

Ces défis pourront prendre différentes formes avec comme but commun...Atteindre 2024.

Il s'agira par exemple de cumuler des jonglages, des buts ou paniers, des tours de piste... réussis par les enfants. A chaque fois que « l'objectif 2024 » sera atteint, une valorisation du défi réussi sera mise en place.

Pour atteindre ces différents objectifs, les équipes travailleront autour des besoins des enfants selon leur âge et définiront des outils, des aménagements et des animations adaptés.

L'organisation des réunions de préparation permet à chaque tranche d'âge de travailler autour de ces objectifs communs. Ils sont déclinés différemment suivant les tranches d'âge en fonction des besoins et capacités des enfants et des animateurs.

Ces objectifs sont définis en équipe de direction au regard de l'évaluation des sessions passées, des bilans faits avec les équipes, mais également des retours recueillis auprès des enfants.

Nous sommes très vigilants quant à la mise en place, l'évaluation et la modification des choses mises en place (aménagements, organisation...).

Les moments d'évaluation sont définis.

La première évaluation de fonctionnement, d'aménagements et de type d'activités proposées se situe en janvier.

Ceci nous permet de prendre le temps de modifier les choses avant de reprendre en janvier. Ceci nous permet également de définir les investissements nécessaires à réaliser.

## **Composition de l'équipe :**

L'équipe du centre de loisirs pendant les vacances et les mercredis est composée de :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 4 animateurs annualisés

## LES REUNIONS DE PREPARATION :

Nous avons choisi de travailler de la façon suivante :

Réunion de travail avec l'équipe permanente (7 heures).

Nous avons vérifié que chacun d'entre nous savait expliquer ses pratiques pour éviter de fonctionner avec des habitudes qui, au bout d'un certain temps, n'ont plus vraiment de lien avec les besoins réels des enfants et de la structure.

Nous avons souhaité redéfinir nos priorités plus simplement en retravaillant sur les besoins fondamentaux, les rythmes des enfants et les attitudes à adopter pour atteindre nos objectifs.

Réunion autour du projet pédagogique annuel :

- Présentation et explication des objectifs du projet éducatif.
  
- Présentation et explication des objectifs de direction annuels.
  
- Travail autour du bien-être et bienveillance de chacun :
  
- Travail autour de la connaissance des publics et des besoins des enfants et encadrants sein d'un accueil de loisirs. Point par point nous avons évoqué les éléments sur lesquels il nous paraît essentiel d'être très attentif : Débats et discussions autour des besoins de chacun (enfants et adultes), rôle de l'animateur, prise de conscience sur le phénomène de non-bienveillance.
  
- Travail autour des activités animations sportives :

- Une mini olympiade a été mise en place afin d'amorcer un travail sur cet objectif. Suite celle-ci un échange a eu lieu afin de définir les attentes.

- Travail autour des journées évènement :

L'équipe a défini certains mercredis « propices » à ces journées-événement. Des premiers éléments de thèmes ont pu déjà être évoqués.

Des temps de préparation spécifiques seront mis en place.

- Entre ces différents temps de travail, des temps plus ludiques ont pu être mis en place : Un jeu collectif, afin de dynamiser une cohésion d'équipe et différents quizz (reprenant notamment les règlements autour des soins et de la sécurité).

Réunions de création et de planification des animations :

- Définition de ce que chaque équipe souhaite mettre en place pour sa tranche d'âge

- Aménagement des salles en conséquence

- Définition des activités proposées aux enfants

POUR LES MERCREDIS, les temps de préparation sont fixés toutes les 6 à 7 semaines.

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, nous avons mis en place 3 temps de préparation.

1er temps de préparation (4 heures).

- Explication des objectifs de direction en équipe entière (animateurs annualisés et animateurs contractuels).

- Mise au point sur les objectifs de départ, où en est-on ?

Les points qu'il faut encore travailler pour les atteindre.

- Comment continuer à se rapprocher des objectifs annuels ?

Quels outils ? Quels aménagements ? Quelles attitudes ?

- Explication de l'objectif spécifique de la session.

- Comment le comprend t- on ? Quoi faire ?

2nd temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés ? Comment je les amène ?

- Quels aménagements je mets en place ?

- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

3ème temps de préparation (8 heures).

Elaboration de la deuxième semaine de session.

- Point avec les animateurs stagiaires pratiques.

- Point sur les soins.

- Point sur les P.A.I., prises en charges particulières.

- Point sur les consignes de sécurité.
- Mise en place des aménagements spécifiques.

Pour les sessions de juillet et août, il sera mis en place deux temps de travail supplémentaires pour chaque mois. Ces temps correspondent aux deux semaines de fonctionnement supplémentaires sur ces sessions.

Les animateurs sont désormais rémunérés à l'heure.

Nous avons donc dû nous adapter au niveau des horaires au regard des contraintes législatives.

Horaires des animateurs (sans garderie) :

8h-18h le mercredi

8h-17h45 pendant les vacances (annualisés). Ces horaires peuvent varier en fonction des besoins du service.

8h45-17h45\* pendant les vacances (saisonniers)

Horaires des animateurs garderie :

7h30-18h\* ou 8h30-18h30 les mercredis

7h30-17h45\* ou 8h30-18h30\* pendant les vacances.

\*Avec pause(s)

Nous ne pouvons plus finir de préparer les plannings d'activités en fin de journée tout en respectant l'amplitude horaire du personnel.

Nous avons donc choisi de préparer la session en amont, afin de garder un moment d'échange sur la journée passée, les enfants et l'équipe en fin de journée.

Si des changements de plannings s'avéraient nécessaires pour nous adapter aux attentes ou envies des enfants, l'équipe en discute lors du point de fin de journée et les adjoints mettent en forme dans la journée.

30 minutes sont dédiées chaque soir pour un point de journée ou des finitions.

Les évaluations des animateurs stagiaires pratiques se déroulent en fin de journée.

Ce temps sera récupéré dans la semaine en adaptant les pauses des animateurs.

Chaque session de vacances scolaires fera l'objet d'un avenant de complément à ce projet pédagogique.

A travers cet avenant, chaque tranche d'âge aura des objectifs propres qui seront travaillés.

Ces objectifs varieront en fonction de la période de l'année, de l'évolution des groupes, mais également et surtout en fonction des évaluations intermédiaires et des points de situation sur la poursuite des objectifs annuels.

Nous mettrons en place des outils afin d'évaluer nos pratiques. Des grilles d'évaluation modifiables seront mises en place.

Lors des différentes réunions, des échanges auront lieu afin d'obtenir les ressentis de chacun.

Nous comptons également beaucoup sur les échanges avec les enfants et le suivi des équipes par les différents adjoints pour évaluer notre fonctionnement.

